



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06 FEV. 2018

Dossier complet le :

06 FEV. 2018

N° d'enregistrement :

F2018-

#### 1. Intitulé du projet

Renforcement du poste 63 000 / 20 000 volts de VOUZIERES

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ENEDIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. MASSOT Fabrice (Chef de projet - Concertant)

RCS / SIRET

4 4 4 6 0 8 4 4 2 1 3 6 3 1

Forme juridique SA à Directoire

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 32 Poste de transformation dont la tension maximale de transformation est égale ou supérieure à 63 kilovolts, à l'exclusion des opérations qui n'entraînent pas d'augmentation de la surface foncière des postes	Renforcement d'un poste 63 000 / 20 000 volts par installation d'un transformateur supplémentaire nécessitant une extension de l'emprise du poste

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Renforcement du poste électrique Enedis 63 000/20 000 volts : (S3EnR)

Installation d'un transformateur 63 000 /20 000 volts supplémentaire et de ses équipements électriques

Remplacement et déplacement des deux transformateurs existants

Construction d'un nouveau bâtiment

Mise en place d'une fosse déportée

Extension d'emprise d'environ 1 700 m2

## 4.2 Objectifs du projet

Renforcer la capacité de transformation du poste(S3EnR) et garantir l'alimentation en énergie électrique de la région de Vouziers

Mettre en conformité les installations du poste avec les nouvelles directives

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation des travaux se déroulera sur une période de l'ordre de 18 mois.

Les travaux débiteront par la mise en place d'une clôture provisoire et par l'aménagement de la plateforme en liaison avec l'agrandissement du site.

La clôture définitive sera ensuite mise en place.

S'en suivront les travaux de génie civil relatifs à la réalisation du nouveau banc transformateur avec son bac étanche, la mise en place de la fosse déportée qui sera raccordée aux trois transformateurs, la construction du nouveau bâtiment et le déplacement/remplacement des deux transformateurs existants.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le poste sera constitué de trois transformateurs 63 000/20 000 volts et aura donc une puissance de transformation supérieure.

La fréquentation du poste par du personnel correspondra à des opérations de maintenance et/ou de contrôle.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?***La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet sera soumis à :

- permis de construire
- approbation du projet d'ouvrage (APO)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
L'extension correspondra à une bande de l'ordre de 20 m de large sur 80 m de long soit environ 1700 m <sup>2</sup>	1 700 m <sup>2</sup>
Hauteur du nouveau bâtiment : 4,80 mètres	4,80 m

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

RD 946  
La Briqueterie  
08 400 VOUZIERES

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 04° 6' 7" 82" 69 Lat. 49° 39' 48" 35

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6****4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non 

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscription dans une zone à dominante humide délimitée par modélisation (site Carmen de la DREAL)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Inondation "Vallée de l'Aisne", prescrit en décembre 2003  Enquête publique du 23 octobre 2017 au 27 novembre 2017
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche correspond à la Zone Spéciale de Conservation référencée FR 2100298 "Prairies de la vallée de l'Aisne" (créée par arrêté du 30 janvier 2014) située à environ 2,5 km à l'est du poste, au-delà de l'agglomération de Vouziers
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux auront lieu sur la plateforme existante et au niveau de l'extension à l'arrière du poste sur un terrain relativement plat. Ils ne nécessiteront pas de terrassement important mais un décapage de la terre végétale et un nivellement de surface. Les travaux de construction (fondations du nouveau bâtiment et des équipements, réalisation du banc transformateur...) et la mise en place de la fosse déportée nécessiteront quelques mouvements de terre peu conséquents. L'éventuel excédent de terre sera conduit en décharge.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression d'une surface enherbée et de vergers à l'arrière du poste. La perte d'habitat naturel est donc limitée.  Pas de perturbation de corridors écologiques  Dérangement localisé et temporaire de la faune et de l'avifaune pendant les travaux mais existence de zones refuges proches
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'influence du projet ne s'étendra pas jusqu'au site Natura 2000.  Il sera sans incidence sur l'état de conservation des habitats (prairies, forêts alluviales...) ou des espèces (invertébrés, poissons, chiroptères) ayant justifié sa désignation.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'environ 1 700 m2 de jardins et vergers
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le SF6 présent dans certains appareils électriques est confiné dans des compartiments étanches et les champs électromagnétiques aux abords d'un poste sont essentiellement dues aux lignes venant s'y raccorder qui ne seront pas modifiées par le projet. Le projet permettra de limiter le risque de pollution des eaux et du sol par l'huile contenue dans les transformateurs, puisqu'une fosse déportée sera mise en place au sein du site et permettra de recueillir cette huile en cas d'avarie
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux (passage d'engins) et notamment lors de l'arrivée du nouveau transformateur (convoi exceptionnel)  Une signalisation sera mise en place et des mesures provisoires pourront être envisagées (arrivée de nuit..). Les modalités seront définies en concertation avec la mairie
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Une étude acoustique prévisionnelle a été réalisée. Elle est jointe à la présente demande. Elle conclut que l'utilisation de trois transformateurs à bruit réduit dotés de murs pare-feu de part et d'autre et d'un troisième mur au droit des aéros, permettra de respecter les exigences réglementaires applicables. Dans tous les cas, le poste respectera la réglementation en vigueur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Risque de rejet en cas de fuite d'huile accidentelle ou en cas d'incendie sur un transformateur mais un bac récupérateur étanche sera mis en place sous chacun des transformateurs.</p> <p>Ces bacs seront raccordés à une fosse déportée qui sera mise en place au sein du site pour recueillir cette huile en cas de problème.</p> <p>De cette façon, après une éventuelle avarie, la récupération des huiles sera assurée par une entreprise spécialisée dans le traitement de ce type de déchet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le nouveau bâtiment comportera des sanitaires, dont l'utilisation sera ponctuelle en phase d'exploitation</p> <p>Les eaux de ruissellement du nouveau bâtiment seront collectées et rejoindront le réseau de drainage existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, des éléments de clôture seront déposés qui seront évacués en décharge.</p> <p>Production de déchets de type terre excédentaire, palettes en bois, carton</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des découvertes fortuites peuvent avoir lieu lors des travaux mais le risque est des plus limités au sein du poste existant. La DRAC sera informée des travaux afin d'évaluer la nécessité ou non de procéder à des sondages. En cas de découverte, la mairie en sera immédiatement informée et des mesures conservatoires seront prises dans l'attente d'une éventuelle visite de spécialiste
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension concernera 1 700 m2 d'espace en herbe et de verger

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Projet de parc éolien de Bourcq - Contreuve à environ 6 km au sud-ouest de Vouziers dont les incidences cumulées auraient pu reposer sur le paysage, mais sans objet du fait de la distance, sur le bruit, également sans objet du fait de la distance et le prélèvement de terrain (minime dans le cas du poste)

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Mise en place de bacs récupérateurs d'huile sous les transformateurs, bacs raccordés à une fosse déportée qui recueillera l'huile en cas d'avarie et assurera la séparation huile / eux de pluie ou d'incendie.

Les eaux de la toiture du nouveau bâtiment seront collectées et rejoindront le réseau de drainage du poste.

L'éventuel excédent de terre sera conduit en décharge, de même que les éléments de clôture.

Une signalisation sera mise en place et des mesures provisoires pourront être envisagées (arrivée de nuit..) pour limiter les nuisances et limiter le risque lié aux travaux. Les modalités seront définies en concertation avec la mairie.

Etude acoustique avec mise en place de mesures adaptées.(Annexe 5)

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de renforcement du poste de Vouziers nécessite une extension d'emprise de 1 700 m<sup>2</sup> sur une surface qui correspond actuellement à un verger. L'achat de ce terrain se fait à l'amiable, les promesses de ventes sont signées.

Il se situe en bordure de la route départementale 946, dans un secteur à vocation artisanale, à environ 750 m du village, mais avec des habitations isolées à moins de 50m. Il reste à l'écart de tout milieu naturel remarquable.

Par ailleurs, il permet de mettre en conformité les installations existantes avec la réglementation en vigueur (bacs étanches, fosse déportée...) et respectera sur le plan sonore les exigences réglementaires.

Pour ces différentes raisons, Enedis estime que le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 Étude acoustique

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à HEILLECOURT

le, 05/02/2018

Signature



